TOCQUEVILLE MID CAP EURO ISR I

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 31 MARS 2025

Alexandre Voisin
Nelly Davies

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est double : - chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance supérieure au marché actions de moyennes capitalisations de la zone euro : et - mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Actif net global	**66,76 M€**
VL part I	**2 937,59 €**

Caractéristiques du FCP

Composition de l'indicateur de référence*	
MSCI EMU Mid Cap dividendes nets réinvestis	100%

* Depuis le 15 juin 2021

Caractéristiques	
Date de création de l'OPC	15/11/2012
Date de 1ère VL de la Part	07/02/2018
Date du dernier changement d'indicateur de référence	15/06/2021
Durée minimale de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Classification AMF	Actions de pays de la zone euro
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Gestionnaire financier par délégation	La Financière de L'Echiquier
Dépositaire	CACEIS BANK
Eligible au PEA	Oui

Valorisation	
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part I	FR0011451947
Ticker Bloomberg part I	LBPACTI FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

Souscriptions-rachats	
Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	12h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	1 part
Décimalisation	1/100 000 ème de part

Frais	
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,97% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Commission de souscription	1,0% maximum (dont part acquise : Néant)
Commission de rachat	Néant

NOTATION MORNING STAR ™
Eurozone Mid-Cap Equity
★★
Au 28-02-2025

NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITY ™
Au 31-01-2025

NOTATION QUANTALYS ™
Actions France Petites et Moyennes Capitalisations
Au 30-11-2024

PROFIL DE RISQUE

1	2	3	4	**5**	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Performances arrêtées au 31 mars 2025

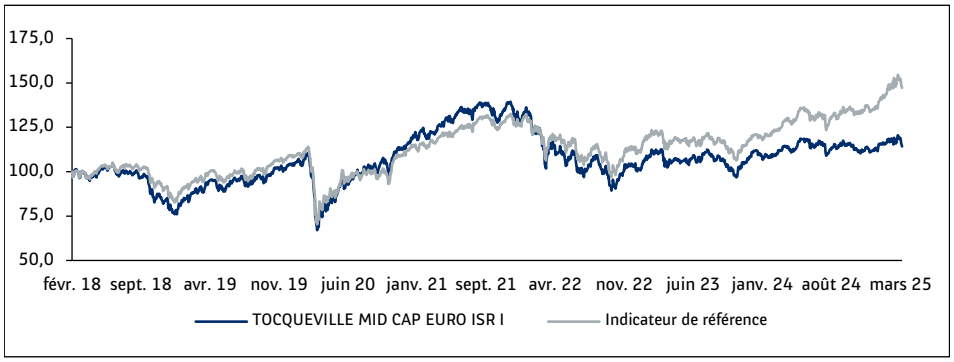

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
OPC	1,89%	-2,17%	-0,06%	0,20%	48,24%	14,29%
Indicateur de référence	8,76%	-0,72%	13,84%	23,74%	80,14%	47,14%
Ecart de performance	-6,87%	-1,45%	-13,90%	-23,54%	-31,90%	-32,85%

PERFORMANCES ANNUELLES		2024	2023	2022	2021	2020
OPC		0,12%	11,21%	-24,45%	15,15%	11,97%
Indicateur de référence		12,10%	8,95%	-15,33%	16,93%	3,45%
Ecart de performance		-11,98%	2,26%	-9,12%	-1,78%	8,52%

PERFORMANCES ANNUALISÉES				3 ans	5 ans	Depuis création
OPC				0,07%	8,19%	1,89%
Indicateur de référence				7,35%	12,48%	5,55%
Ecart de performance				-7,28%	-4,29%	-3,66%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE		sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	Depuis création
Volatilité de l'OPC		11,35%	11,56%	15,08%	17,70%	18,77%
Volatilité de l'indicateur de réf.		11,99%	12,10%	14,38%	16,25%	17,48%
Tracking error		4,27%	3,92%	4,01%	5,01%	5,16%
Ratio de Sharpe		-0,56	-0,30	-0,17	0,39	0,06
Ratio d'information		-5,16	-3,52	-1,82	-0,86	-0,71
Beta		-	0,90	1,01	1,05	1,03

Données calculées sur le pas de valorisation.

		Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement (j)
Perte maximale depuis création		-39,34%	19/02/2020	18/03/2020	243

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par la tracking error.
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

L'écart de performance de la zone euro vs les US se creuse en mars, il est désormais supérieur à 10% en faveur de l'Europe depuis le début de l'année, un écart historique. Si les petites valeurs affichent encore un léger retard par rapport aux plus grandes capitalisations boursières, la tendance s'inverse depuis fin février. Le mois s'achève néanmoins en légère baisse, marqué par les multiples annonces de droits de douane du président américain. Les craintes d'escalade en matière de guerre commerciale ont poussé les investisseurs à se montrer plus prudents en amont de la « Journée de libération » prévue le 2 avril, comme le montre le nouveau sommet atteint par l'or.

Tocqueville Mid Cap Euro ISR sous-performe son indice sur la période, pénalisé par un effet taille très défavorable, les plus fortes contributions de l'indice (Rheinmetall, Leonardo, Heidelberg Materials) ayant perdu depuis longtemps leur statut de valeur moyenne. Parmi les plus fortes hausses figurent nos valeurs de défense, Renk (+48%) et Indra (+16%), ainsi que des sociétés exposées indirectement au plan de relance allemand, Sopra (+12%) ou Spie (+15%). A l'inverse, l'immobilier résidentiel allemand (LEG Immobilien) est pénalisé par la remontée des taux longs, Amplifon souffre d'une dynamique atone en Europe et d'un faible levier opérationnel (nous avons cédé la position résiduelle), et Remy Cointreau d'une visibilité nulle aux US où les tarifs douaniers n'ont pas encore été assignés.

Sur le mois, nous avons effectué un certain nombre d'arbitrages : renforcement des financières sur lesquelles nous étions sous-pondérés (Banco BPM, Commerzbank, Scor, Finecobank, et entrée de BPER Banca), renforcement de la défense (Renk et entrée de Indra en portefeuille) et de l'Allemagne (Fraport, Fuchs, Kion et entrée de Jost Werke en portefeuille). Ces achats ont été financés par l'allègement du secteur immobilier (LEG, Klépierre) et de nos valeurs à duration plus longue (Terna, Symrise, Recordati), ainsi que la cession de ERG (entrée tardive dans le renouvelable aux US), Covestro (sous offre), ASM International et Acciona Energias.

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBP AM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

TOCQUEVILLE MID CAP EURO ISR

MSCI EMU Mid Cap dividendes nets réinvestis

31 mars 2025

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET

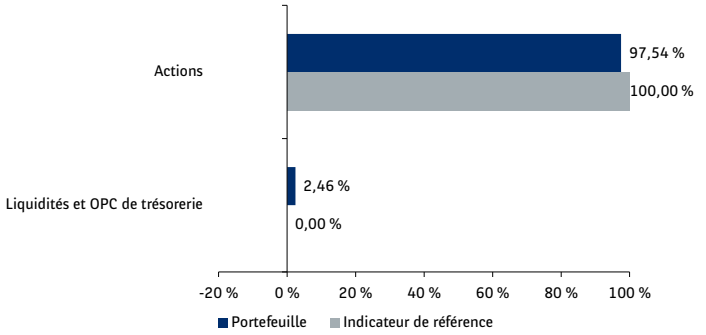

INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres actions en portefeuille	46
Exposition globale	97,54%
Risque spécifique (1 an)	3,74%
Risque systématique (1 an)	10,94%
Poids des 10 premiers titres	34,34%
Poids des 20 premiers titres	58,33%

OPC EN PORTEFEUILLE

Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	2,21%

10 PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

Libellé	Secteur	Pays	% de l'actif net
GEA GROUP AG	Industrie	Allemagne	4,35%
SCOUT24 SE	Services de Communication	Allemagne	3,88%
MTU AERO ENGINES AG	Industrie	Allemagne	3,85%
KONINKLIJKE KPN NV	Services de Communication	Pays-Bas	3,60%
COMMERZBANK AG	Finance	Allemagne	3,58%
TERNA - RETE ELETTRICA NAZIONALE	Matériaux	Italie	3,35%
NN GROUP NV	Finance	Pays-Bas	3,00%
PRYSMIAN SPA	Industrie	Italie	2,98%
RENK GROUP AG	Industrie	Allemagne	2,88%
GETLINK SE	Industrie	France	2,86%

PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
GEA GROUP AG	4,35%	0,92%	3,43%
SCOUT24 SE	3,88%	0,77%	3,11%
RENK GROUP AG	2,88%	-	2,88%
SCOR SE	2,56%	-	2,56%
GETLINK SE	2,86%	0,51%	2,35%

PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
RHEINMETALL AG	-	6,12%	-6,12%
HEIDELBERG MATERIALS AG	-	2,29%	-2,29%
AERCAP HOLDINGS NV	-	1,96%	-1,96%
LEONARDO SPA	-	1,93%	-1,93%
FRESENIUS SE & CO KGAA	-	1,77%	-1,77%

RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET *

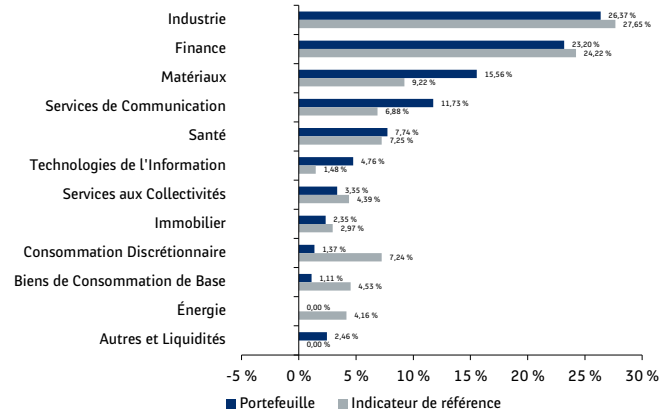

RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *

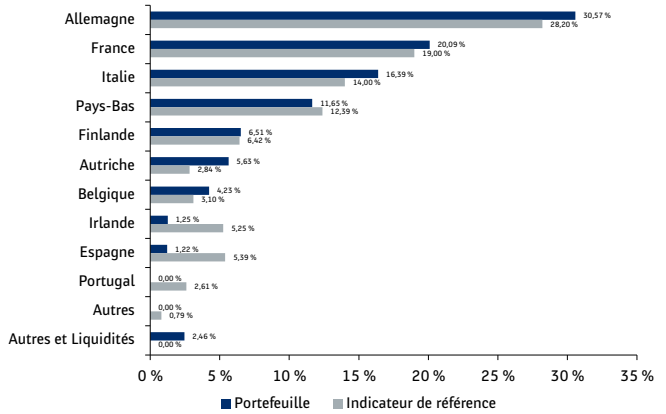

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSIÈRE *

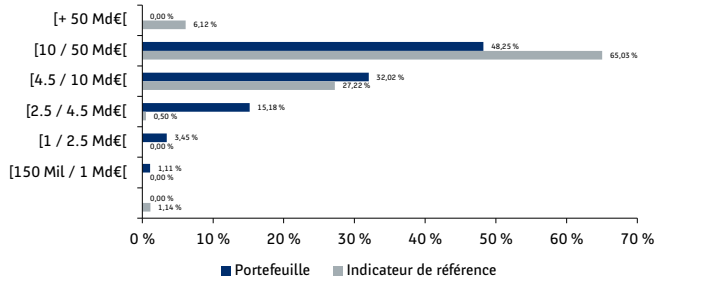

RÉPARTITION PAR DEVISES EN % DE L'ACTIF NET *

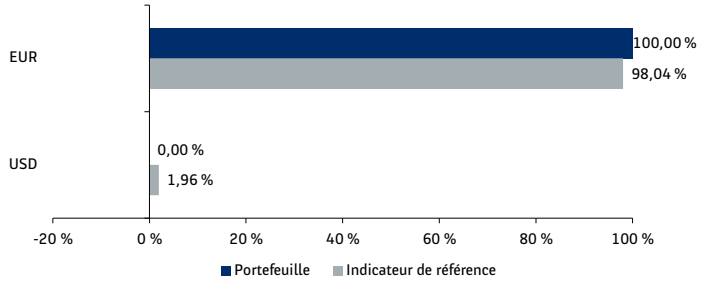

*** Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.**

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

TOCQUEVILLE MID CAP EURO ISR I

RAPPORT MENSUEL ESG AU 31 MARS 2025

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Sélectivité[1]
Taux de Sélectivité[2]	25%
Score GREaT le plus faible du portefeuille[3]	5,48
Score GREaT pivot[4]	5,14

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

[1] L'approche ESG dite en 'sélectivité' est l'exclusion de l'univers de comparaison d'un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de sélectivité - présents sur les listes d'exclusions applicables au portefeuille et/ou les moins bien notés.

[2] Le taux de sélectivité est le pourcentage de l'univers de comparaison exclu pour des motifs ESG.

[3] Le score GREaT le plus faible du portefeuille doit être supérieur au score GREaT pivot.

[4] Le score GREaT pivot est le score du dernier émetteur exclu de l'univers de comparaison après avoir retiré un pourcentage d'émetteur correspondant au taux de sélectivité. Le portefeuille peut alors investir dans tout émetteur dont le score GREaT est supérieur au score GREaT pivot du portefeuille.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.

Transition Energétique

Maitriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.

Développement des Territoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
Score GREaT moyen pondéré	**7,59**	97,0%	**6,15**	99,7%	Univers de comparaison
G - Gouvernance Responsable	**7,12**	97,0%	**6,21**	99,7%	
R - Gestion Durable des Ressources	**7,24**	97,0%	**5,88**	99,7%	
E - Transition Energétique	**7,26**	97,0%	**6,18**	99,7%	
T - Développement des Territoires	**7,30**	97,0%	**6,02**	98,8%	

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT

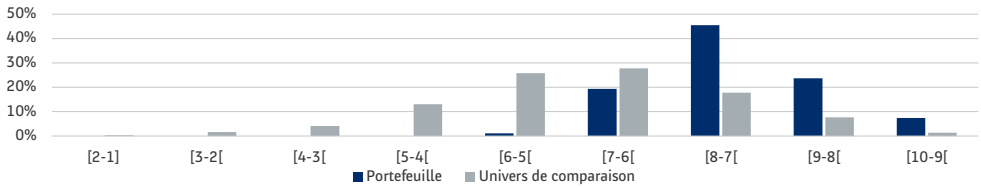

Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
KLEPIERRE SA	2,3%	9,54	9,8%	23,3%	39,6%	27,4%
SIGNIFY NV	1,5%	9,22	20,7%	19,2%	26,2%	33,9%
TERNA - RETE ELETTRICA NAZIONALE	3,3%	9,07	14,5%	40,0%	13,7%	31,8%
PUBLICIS GROUPE SA	1,9%	8,95	27,5%	26,7%	15,7%	30,1%
BIOMERIEUX	2,0%	8,90	13,5%	24,7%	12,9%	48,9%

TOCQUEVILLE MID CAP EURO ISR I

RAPPORT MENSUEL ESG AU 31 MARS 2025

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	63,8%	50,0%

Au sens du réglement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.
Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	53,1%	30,9%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Impact Biodiversité (BIA-GBSTM)	50,8	103,3
Taux de Couverture	94,2%	68,5%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1

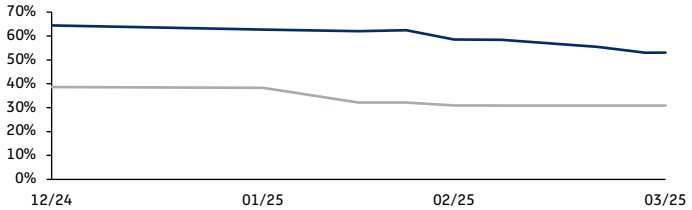

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2

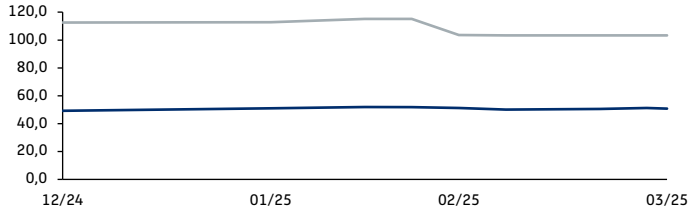

Portefeuille Univers de comparaison

Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTI.	%

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Impact Biodiversité (BIA-GBSTM) Source(s) : CDC_BIO	GBS : Global Biodiversity Score - estimation de l'impact d'une entreprise sur la biodiversité, en prenant en compte son activité historique, lié à l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources, la pollution et le changement climatique. Plus le score est élevé et plus l'impact de l'entreprise sur la biodiversité est important.	MSA.ppb*/b€ invested

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables
Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :
- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.
Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et EthiFinance Ratings).
La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :
- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.